

## Prime carburant et assurance auto : les économies de 2023 passées au crible par LeLynx.fr

Paris, le 18 janvier 2023 - Depuis le 16 janvier dernier, les ménages les plus modestes utilisant la voiture pour aller au travail peuvent désormais bénéficier d'une indemnité carburant de 100€. En complément de ce dispositif d'aide et pour pallier l'augmentation des dépenses contraintes liées à l'auto, LeLynx.fr, comparateur d'assurances en ligne, fait le point sur les économies réalisables en ce début d'année.

Chaque année, les conducteurs déboursent en moyenne **641€/an pour assurer leur voiture** (selon le baromètre LeLynx.fr) et environ 1 542€/an en carburant (selon un Rapport du Gouvernement sur l'énergie - 2021). Les coûts d'entretien et les frais de péages, avec une hausse annoncée de 4,75% en 2023, viennent s'ajouter à cette addition salée qui pèse sur le budget des Français.

### Le point de vue d'Itzal Arbide, CEO de LeLynx.fr

« Si certains ménages sont aujourd'hui éligibles à l'indemnité carburant, tous les propriétaires de véhicule peuvent réaliser l'exercice de la comparaison pour trouver l'assurance auto la plus adaptée à leur besoins et leur budget. De nombreux curseurs font aujourd'hui fluctuer le prix d'une assurance : antécédents de conduite (bonus/malus), formules tous risques, au tiers ou intermédiaires, franchises et plafonds garanties, etc. Fervents défenseurs du pouvoir d'achat, nous proposons cette démarche gratuite et impartiale de comparaison afin de faire le point sur ses garanties essentielles et économies envisageables. En comparant sur notre site LeLynx.fr, il est possible d'économiser jusqu'à 317€/an sur son contrat d'assurance auto\* . »

\*317€ : Économie potentielle maximale pour 81 % d'un échantillon de 1 273 personnes interrogées ayant réalisé une comparaison des offres d'assurances auto sur le site LeLynx.fr entre le 10 janvier 2022 et le 3 février 2022

